



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1538>

# Formation des maîtres : fédération en panne...

- Éducation -



Date de mise en ligne : vendredi 17 juin 2011

---

L'École Émancipée

---

**Depuis 2008, la réforme de la formation et du recrutement des enseignant-es a divisé la FSU. Tout en sachant pertinemment qu'il ne fallait attendre de ce gouvernement ni amélioration de la formation ni revalorisation, les syndicats nationaux ont chacun essayé de tirer le fil de leurs revendications propres. Pour le SNES, le recrutement après le master allait dans le sens d'une revalorisation du métier, pour le SNUipp, reconnaissance de la formation et universitarisation donnaient enfin une dignité égale aux enseignant-es des écoles...**

Aujourd'hui, le diplôme requis pour être recruté-e comme enseignant-e est donc le master. La formation professionnelle est sensée avoir été dispensée pendant le master (master dédié pour le premier degré ou les CPE, master disciplinaire avec parcours spécial ou spécialité pour les autres, mais n'importe quel master permet de s'inscrire à n'importe quel concours, excepté l'EPS...). Les étudiant-es candidat-es aux concours ont pu faire des stages en école ou en EPLE. La première année d'enseignement, année de stagiaire, n'est donc plus considérée comme une année de formation, mais comme une année d'adaptation au métier.

## La FSU dans l'action...

Les personnels et leurs syndicats ont clairement identifié les dangers de cette réforme (voir les revues précédentes) et ont réagi vivement, notamment entre février et juin 2009. Pendant plusieurs semaines, des universités et des IUFM ont été touchés par un mouvement long et dur : occupations, manifestations, assemblées générales, actions variées et visibles... insuffisamment soutenus par la FSU et ses syndicats enseignants des 1er et 2nd degrés. Après avoir participé aux « états généraux de la formation », la FSU a été à l'initiative d'« assises », d'une journée d'action, puis d'un colloque en décembre dernier.

Entre temps, le passage au CTPM(1) des textes régissant les statuts particuliers des fonctionnaires concerné-es a provoqué la consternation dans les rangs des personnels en lutte, la FSU s'abstenant sur les textes 2nd degré sous la pression du SNES. Malgré ce précédent, le congrès de Lille (en 2010) de la FSU a tenté de faire la synthèse entre les différentes positions, sans vraiment y réussir, les secrétaires généraux des trois principaux syndicats enseignants appelant à ne pas dépasser les mandats de chaque secteur...

## Des contradictions dépassables

La première de ces contradictions est le mandat d'une « formation intégrée ». C'est ce mandat qui permet à certain-es de ne pas s'opposer aux masters en alternance. Le danger principal de la réforme est justement que la formation et le recrutement sont imbriqués. On forme, plus ou moins complètement, des étudiant-es au métier sans savoir si on les recrutera. L'avenir des étudiant-es qui échouent est donc une entrée dans le métier par la précarité. Le deuxième problème est celui des mandats sur la place du concours qui semblent inconciliables dans la FSU. Le SNES, arc-bouté sur un concours sous condition de master, met le SNUipp, mais aussi le SNUEP et le SNETAP en difficulté.

Celui de la responsabilité de classe n'en est pas un. Tout le monde est conscient qu'une formation nécessite de prendre un jour ou l'autre la responsabilité d'une classe. Tout dépend du statut des formé-es, mais aussi de ce qu'on entend par responsabilité.

Enfin, le concours est une garantie d'« équité républicaine », à la fois pour les futur-es recruté-es et pour les usagers. Peut-il exister des concours différents pour avoir accès à un même corps, un même métier ? Le SNES répond non

au nom de l'égalité entre les candidat-es, tout au plus admet-il une possibilité de dispense de certaines épreuves pour certain-es candidat-es.

# Une volonté de sortir par le haut

Quelques camarades, dans la FSU, notamment dans le SNEP, ont cherché un passage. Ils ont proposé un document marqué par deux idées forces : des pré-recrutements et plusieurs voies d'accès(2). Personne n'imagine que cette solution soit miraculeuse, mais elle permet de réfléchir à une synthèse possible : un statut de fonctionnaire stagiaire pour les pré-recruté-es avec un calibrage des pré-recrutements et un recrutement définitif au master avec formation professionnelle sous statut de fonctionnaire dans tous les cas. Malheureusement, c'est maintenant le SNUipp qui bloque ! Il cherche à préserver des possibilités de négocier des aménagements à la marge avec un gouvernement qui profite de cette division de la FSU pour avancer encore sur la voie de la déréglementation : moins de formation pour les stagiaires à la rentrée, mise en place de masters en alternance pour masquer une partie du manque de postes d'enseignant-es.

Créer un rapport de force de haut niveau pour s'opposer à la réforme et à la baisse du nombre de postes au concours exige un retour à la raison : c'est aux stagiaires eux-mêmes, aux étudiant-es, à l'ensemble de la profession de faire pression sur leurs organisations représentatives pour construire et imposer des alternatives progressistes face au rouleau compresseur gouvernemental. ĩ

**Jérôme Falicon**

1) Comité technique paritaire ministériel.

2) Consultable sur : [ftp://ftp2.snepfsu.net/snepfsu/peda/iufm/snep-fsu-doc\\_travail\\_FDE.pdf](ftp://ftp2.snepfsu.net/snepfsu/peda/iufm/snep-fsu-doc_travail_FDE.pdf)